

« Coordinateur de la stratégie de rénovation durable du bâti » (h/f/x)

1. Contexte

Welkenraedt est une commune de 10.000 habitants avec un grand objectif : réduire sur son territoire les émissions de CO2 de 40% à l'horizon 2030 par rapport à 2006 et s'adapter au changement climatique. De nombreuses actions sont prévues afin de proposer un territoire résilient. Pour cela, la Commune a adhéré à la Convention des Maires et est membre de la Politique locale Énergie Climat (POLLEC). Un Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) a été réalisé.

Les informations sur le PAEDC se trouvent ici-bas :

- [Version complète du Plan d'Actions](#) ;
- [Synthèse du Plan](#) ;
- [Actions concrètes](#) ;
- [Vidéo de lancement du Plan Energie Climat](#).

Afin d'amplifier cette dynamique positive, le renforcement de la cellule « climat » est nécessaire. Cette dernière vise à : mettre en place les actions prévues dans le PAEDC, proposer une vision résiliente au sein de l'Administration mais aussi sur le territoire et fédérer les acteurs autour d'un projet commun.

Concrètement, la promotion de la rénovation durable des bâtiments est un levier important à activer. Le secteur « logement » représente 32% des émissions de CO2 sur le territoire communal. La thématique de la rénovation durable promet aussi de nombreuses opportunités : réduction de la précarité énergétique, amélioration de la salubrité, impact positif sur les occupants, etc.

De manière générale, nous souhaitons créer, au sein de la Commune, un espace de collaboration important entre le nouveau coordinateur et gestionnaire de projets, le coordinateur POLLEC actuel et les agents communaux concernés. Nous voyons les choses de manière décloisonnée et souhaitons sortir des schémas de décisions pyramidales pour favoriser une coopération entre les agents.

2. Fonctions

En tant que coordinateur et gestionnaire de projets, l'agent travaille essentiellement sur deux thématiques : le **renforcement de POLLEC** et la **coordination de la stratégie de rénovation durable du bâti**.

a) Renforcement de POLLEC

Les propositions suivantes ne sont pas figées mais pourront évoluer en concertation en fonction des besoins. L'agent :

- Prend part au groupe de coordination de POLLEC (cellule climat) : travaille en binôme avec le coordinateur POLLEC actuel à l'amélioration continue de la vision de résilience du territoire et du partage d'idées sur les actions à mener ;
- Prend part au groupe de travail POLLEC (transversal au sein des services communaux) et s'implique dans le Comité de pilotage ;
- Coordonne la mobilisation des acteurs du territoire. Il propose une collaboration entre les acteurs du territoire, dont les habitants, et la commune sur les thèmes/projets du PAEDC qui lui incombent ;
- Elabore en concertation avec le coordinateur POLLEC les dossiers nécessaires à la Convention des Maires et les démarches administratives particulières.

Dans le cadre de projets transversaux et en concertation avec les autres agents communaux, il :

- Dirige l'analyse et le lancement des projets et veille à assurer une bonne communication sur ceux-ci ;
- Formule des recommandations nécessaires à la concrétisation des projets ;
- Constitue au besoin un groupe de travail aux affectations particulières ;
- Planifie les projets et détermine les différentes phases de réalisation ;
- Maîtrise et contrôle les paramètres relatifs à la durée, au budget, à l'utilisation des ressources (main-d'œuvre, moyens financiers) ainsi que la qualité du résultat visé.

b) Coordination de la stratégie de la rénovation durable du bâti

En tant que gestionnaire de projets, l'agent :

- Coordonne les actions 8 (**prioritaire**), 9, et 10 du PAEDC, à savoir « suivi global de rénovation (logement, tertiaire et industriel) », avec un axe de travail important sur la précarité énergétique des logements.
 - Dont particulièrement la construction d'un projet concret de mise en place de stratégie de rénovation territoriale qui pourrait prendre la forme d'une plateforme locale de rénovation énergétique des bâtiments. Ceci permettant de déléguer à une structure externe des missions spécifiques.
- Propose des orientations concrètes sur les projets et argumente en leur faveur ;
- Participe ou coordonne, éventuellement, les schémas globaux de développement du bâti sur le territoire (outils réglementaires ou incitatifs) ;
- Identifie les changements nécessaires et prépare les analyses de risques et études de faisabilité ;

- Assure le suivi administratif et financier des projets (ex. planification organisationnelle et budgétaire, marchés publics, phasages des actions, etc.) ;
- Développe des partenariats avec les acteurs du territoire ;
- Organise, participe ou anime des réunions ;
- Assure une veille thématique relative aux sujets d'expertise ;

3. Profil

De manière générale, les tâches sont complexes et variées, une compétence organisationnelle forte est importante et des compétences personnelles, telle que l'assertivité, sont nécessaires pour fédérer autour du projet. Nous sommes à la recherche d'un profil qui allie des compétences en gestion de projets, des connaissances techniques (pathologie et rénovation des bâtiments, énergie, bio-éco-construction, ...) avec une fibre humaine et inclusive.

3.1 Diplôme et expérience

Master en lien avec la gestion de projets et la gestion énergétique durable des bâtiments. Par exemple : Architecte, Master en sciences et gestion de l'environnement ou formation convenant au profil.

Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du développement durable et en gestion de projets. Ce point n'est pas limitatif, nous souhaitons surtout collaborer avec une personne motivée.

3.2. Compétences techniques

- Connaissance des enjeux liés au bâti (logement, tertiaire, industrie) et particulièrement à l'habitat ;
- Expérience en gestion de projet ;
- Connaissance approfondie et compréhension en matière d'efficacité énergétique, bâtiments durables et des techniques en rénovation du bâti
- Vous êtes capable d'entreprendre des analyses d'envergures variées, multidisciplinaires et complexes et de travailler en réseau, de créer des liens et d'assurer des collaborations constructives et proactives avec les acteurs ;
- Connaissance des enjeux communaux dans le domaine du dérèglement climatique ;
- Connaissance des principaux acteurs de la rénovation des bâtiments, du territoire et du fonctionnement interne de l'Administration ;
- Connaissance des réglementations en vigueur (PEB, Le Code wallon de l'habitation durable Wallon, etc.).

3.3. Compétences personnelles

- Vous analysez et intégrez de l'information provenant de différentes sources ;
- Vous êtes à l'écoute et comprenez le message des autres ;
- Vous prenez des décisions et initiez des actions ;
- Vous fournissez des conseils adaptés à vos interlocuteurs et acquérez de la crédibilité ;
- Vous accompagnez et soutenez les autres et servez de référence ;
- Vous vous adaptez facilement aux changements et aux circonstances variées ;
- Vous avez de l'impact et savez négocier pour arriver à une situation "gagnant-gagnant" ;
- Vous agissez de manière intègre et respectez la confidentialité ;
- Vous êtes orienté résultats et vous atteignez vos objectifs ;
- Vous montrez du respect envers les autres et envers l'organisation.

4. Offre

- Un contrat à durée déterminée de 3 mois (CDD) avec la possibilité d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- Un travail à temps-plein ;
- Une ambiance de travail conviviale et cadre de travail bien défini ;
- Un salaire selon le barème A de la fonction publique (pécule de vacances et prime de fin d'année) avec possibilité de valorisation de 10 années d'expérience ;
- Un horaire adapté ;
- La prise en charge de frais de transport en commun ;
- La possibilité de formations continues ;
- Une indemnité de déplacement à vélo.

Lieu de prestation : Commune de Welkenraedt, rue de l'école 6, 4840 Welkenraedt.

Intéressé(e) ?

Adresser votre **lettre de motivation** et votre **CV** uniquement par mail, avec la référence « **Conseiller en rénovation durable du bâti** », à Jonathan Leruth - pollec@4840.be. **Postulez au plus tard pour le 14 février 2021.**

Si sélection de votre candidature, première entrevue avec le Jury prévue le 11 mars 2021. Prise en fonction souhaitée à partir du 3 mai 2021.

Pour tout renseignement, adressez vos questions à : Jonathan Leruth – coordinateur POLLEC - pollec@4840.be